



FEVRIER 2015

RéCaTPituLons

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL
Du 26 février 2015

DSFIPE (ex-TGE/TAF)

Le CTL s'est réuni le 26 février 2015, avec à l'ordre du jour les points suivants :

1 – Budget : compte-rendu de l'exécution 2014 et prévisions 2015

Ce point a été soumis au CTL uniquement pour information.

Taux de l'exécution budgétaire 2014 :

- 113,85 % pour l'Unité Opérationnelle TGE
- 85,79 % pour l'UO TAF

La différence du taux d'exécution de l'UO TGE provient d'un transfert de crédits (106 376 euros) à partir de l'UO TAF.

Les crédits disponibles ont été restitués au Budget Opérationnel de Programme(BOP) central de novembre à décembre.

Au sein de l'activité logistique, les frais de changement de résidence ont été révisés à la baisse pour un montant de 165 000 euros) en raison de la mise en place des nouveaux statuts des personnels B et C dans les TAF et de la rotation de la moitié du personnel générée tous les deux ans.

La grande nouveauté de 2015 est la décision par la DGFIP de revoir la cartographie budgétaire en passant maintenant par un BOP national unique.

La TGE dirige deux UO (TGE et Étranger) et elle doit aussi prendre en charge la gestion technique des crédits dans CHORUS du budget des attachés fiscaux !

Les élu-es CGT Finances Publiques espèrent que l'enveloppe allouée aux attachés fiscaux sera suffisante et qu'elle n'empiétera pas sur l'UO Étranger car leur budget y est rattaché.

L'administration s'est voulu rassurante sur le sujet en indiquant que la Direction Générale avait assuré que l'enveloppe allouée aux attachés fiscaux était largement supérieure à la prévision de leurs dépenses en 2015.

Pensions Cristallisées

La CGT a souligné l'absence de crédits pour un éventuel déménagement du service des Pensions Cristallisées en 2015.

L'administration a répondu qu'il n'était pas nécessaire de prévoir ce budget car en cas d'opportunité, la Direction Générale n'hésiterait pas à déléguer des crédits supplémentaires.

Par ailleurs, le déménagement de ce service est subordonné au plan de restructuration de la DRFIP 44.

En 2016, le rapatriement de la DIRCOFI à Cambronne offre enfin une opportunité à notre direction d'aménager le Service des Pensions Cristallisées dans des locaux fonctionnels situés rue Gaston Doumergue à Nantes.

Les élus CGT Finances Publiques veilleront au bon déroulement des opérations !

2 – Formation professionnelle : bilan 2014 et plan de formation 2015

Le bilan des réussites aux concours grâce aux DIF (droit individuel formation) est très bon mais en 2015, ce ne sera plus qu'un lointain souvenir.

En effet, en cas de formation longue et de stage présentiel, les candidat-es aux concours internes (Inspecteur, Inspecteur principal, Contrôleur interne normal) ne peuvent plus désormais utiliser des DIF.

Les e-formations connaissent un grand succès mais elles ne sont pas accessibles aux agent-es des TAF en raison du mauvais réseau de ces postes.

Les élu-es CGT se sont abstenu-es lors du vote en raison du nombre important de demandes de formation non satisfaites.

3 – Point d'étape sur l'avancement du DUERP par le groupe de travail

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) doit être présenté au CHSCT du 18 mars 2015.

A l'initiative de la CGT, un autre point est inscrit à l'ordre du jour de cette instance : les conséquences de l'importante restructuration du réseau étranger sur la santé des agent-es des TAF et de la TGE.

4 – Questions diverses :

L'agent de gardiennage a finalement été titularisé lors de la CAPN malgré la proposition de non titularisation de l'administration locale.

Nous sommes à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter !

Vos représentant-es CGT lors de ce CTL :

- Béatrice Chiron-Saïch – Titulaire (02 40 16 17 60)
- Sonia Le Corre-Peneau - Titulaire (02.40.16.14.67)
- Yohann Duval – Suppléant (Equipe de renfort)
- Elisabeth Reilhac – Suppléante (TAF Burkina Faso)



Contacter la CGT ▶ Cgt Finances Publiques, 2 rue du Général Margueritte 44000 Nantes
▶ Tél & Fax : 02 40 74 06 81
▶ Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>
▶ Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr